

Bande dessinée / atelier

C2A1-01 (Décret 2001)

Cycle : 1^{re} année Master 2 ans

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 16 h / semaine (480 h / an)

Crédit : 28

Pondération : 16

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Jacques Denoël, jacques.denoel@esavl.be

OBJECTIFS

■ Intégrer l'étudiant dans le monde professionnel / Développer rigoureusement chez l'étudiant son autonomie, ses capacités d'analyse, d'imagination, d'expression et de création / Maîtriser et perfectionner les techniques de la narration / Maîtriser quelques techniques graphiques qui mettent en valeur la personnalité de l'étudiant / Maîtriser le développement de la composition de la case, de la séquence et du récit non linéaire / Maîtriser la mise en scène et la théâtralisation du récit / Maîtriser l'adaptation de textes littéraires en bande dessinée / Être capable de réaliser

un projet personnel en vue d'être édité / Savoir défendre son projet devant un jury extérieur.

CONTENU

■ Étude des techniques de narration (suite)/ Adaptation de textes littéraires en bande dessinée / Projet personnel : constitution d'un dossier de présentation (en relation ou non avec le mémoire).

Projet imposé : constitution d'un dossier de présentation / Concours de bande dessinée / Maîtrise de la mise en scène et de la théâtralisation du récit/ Établissement du « press-book » en relation ou non avec le mémoire / Étude de la couverture, du quatrième de couverture... / Réalisation d'ex-libris / PLV (publication sur le lieu de vente).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

■ Déductive : concernant la théorie du cours, les informations et l'étude des documents.

Inductive : pour ce qui est du développement technique et de la personnalité de chaque étudiant.

Active : le professeur réalise des exercices devant les étudiants.

Du contrat : l'étudiant doit respecter les délais.

Autocritique : l'étudiant doit apprendre à juger son travail.

Pédagogie du projet car : projets plus longs, préparation au mémoire de 1^{re} Master et projet personnel en vue d'être édité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

■ fin de 1^{er} semestre : évaluation indicative par un jury interne ;

■ fin de 2^e semestre : évaluation par un jury externe.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

■ répondre aux objectifs et critères énoncés dans le cadre des travaux demandés ;

■ faire preuve d'originalité tant dans l'idée que dans le concept ;

■ présenter des réalisations de qualité ;

■ participer activement et s'impliquer dans les activités d'enseignement ;

- réaliser des progrès d'une session à l'autre ;
- avoir une qualité de présence et de dialogue avec les enseignants ;
- le caractère accidentel des échecs ainsi que l'appréciation générale du cursus de l'étudiant seront également pris en considération.